

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Le Gouvernement de l'Union des Comores a appris que le Directeur Général de Comores-Télécom et le Directeur Opérationnel de Comores-Télécom, récemment nommé par l'autorité compétente, ont été empêchés par des hommes en armes, de descendre de l'avion respectivement à Mohéli et à Anjouan.

Le Gouvernement dénonce vigoureusement et condamne avec la plus grande fermeté, cette grave atteinte à la libre circulation des personnes à l'intérieur du territoire national, surtout quand il s'agit de ressortissants de ces îles.

Il déplore et refuse cet usage de la force armée, d'une façon illégale et arbitraire, qui met en péril la sécurité des aéronefs et la sûreté des passagers.

Il constate que ce refus des autorités des îles autonomes d'Anjouan et de Mohéli, des pouvoirs de l'Etat, pour assurer la continuité du service public, est une démarche néo séparatiste, qui porte atteinte à la réconciliation nationale, au désir commun des Comoriens de vivre ensemble. Il s'agit manifestement d'une volonté de maintenir un climat d'instabilité et de confrontation, alors que le Chef de l'Etat fait preuve de tolérance, de compréhension et de solidarité, pour une dynamique commune de gouvernance, dans l'intérêt du Peuple comorien.

Le Gouvernement relève que les Autorités de Mohéli récidivent dans l'expulsion de nationaux et que l'Exécutif d'Anjouan qui a déjà empêché un Député démocratiquement élu de siéger, réitère sa volonté de toujours tourner le dos au droit.

Le Gouvernement prend acte de cette rébellion des autorités des îles d'Anjouan et de Mohéli et saura en tenir compte.



Fait à Moroni, le 19 avril 2005